

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL

DEC- 34-2026

DÉMÉNAGEMENT PROVISOIRE DE LA MAIRIE À L'ANNEXE – 78 GRANDE RUE

MARCHÉ N° 262 504

Michel RONFARD, Maire de la commune de Saint Marcel,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 me donnant délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux dans le bâtiment de l'Annexe situé 78, Grande Rue afin d'accueillir provisoirement les agents de la mairie durant la réfection complète de l'édifice,

Considérant qu'à la suite des études menées par les services techniques, la collectivité a lancé un marché de travaux composé de 8 lots,

Considérant que le lot 8 " Déménagement " a été déclaré infructueux en raison de l'absence d'offre remise, une nouvelle procédure a donc été relancée pour ce lot,

Vu la consultation des entreprises conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu l'analyse des offres effectuée le 15 juin 2026,

Vu l'avis de la commission MAPA réunie le 22 juin 2026,

D É C I D E :

Article 1^{er} : Est acceptée la signature du marché n°262 504 relatif aux travaux dans le bâtiment de l'Annexe situé 78, Grande Rue afin d'accueillir provisoirement les agents de la mairie entre la ville de Saint-Marcel et :

- Pour le lot 1 – Curage / Maçonnerie – Société DOMUS, sise 23 E, rue du docteur Rebillard – 71205 LE CREUSOT.
- Pour le lot 2 – Platerie / Peinture – Société BONGLET sise 1840, route de Besancon – 39000 LONS LE SAUNIER.
- Pour le lot 3 – Electricité – Société COMALEC, sise 3, rue ferrée – 71530 CRISSEY.
- Pour le lot 4 – Menuiseries intérieures – Société SEGOND 5, rue du 8 mai 1945 – 71400 ANTULLY.
- Pour le lot 5 – Plomberie / Chauffage – Société SANI CONFORT sise 73, rue Barbès – 71300 MONTCEAU LES MINES.
- Pour le lot 6 – Faux plafonds – Société MCP sise, Lieu-dit Bérand, 1300 route du Plantay – 01320 CHALAMONT.
- Pour le lot 7 – Sol souple – Société MSB REVETEMENT sise 12 rue de la Fontaine – 71390 SAINT BOIL.
- Pour le lot 8 – Déménagement – Société SFD sise1, rue de Belfort – 71100 CHALON SUR SAONE.

Article 2 : Les montants total de ce marché de travaux s'élève à 113 193.02 € HT, soit 135 831.63 € TTC Dont les lots se déclinent de la manière suivante :

- Lot 1 Curage Maçonnerie – Montant de 13 950 € HT, soit 16 740.00 € TTC.
- Lot 2 Plâtrerie / peinture - Montant de 22 567.23 € HT, soit 27 080.68 € TTC.
- Lot 3 Electricité - Montant de 39 489.66 € HT, soit 47 387.59 € TTC.
- Lot 4 Menuiseries intérieures - Montant de 11 787.03 € HT, soit 14 144.44 € TTC.
- Lot 5 Plomberie / Chauffage - Montant de 4 160.10 € HT, soit 4 992.12 € TTC.
- Lot 6 Faux plafonds - Montant de 7 600.00 € HT, soit 9 120.00 € TTC.
- Lot 7 Sol souple - Montant de 2 089.00 € HT, soit 2 506.80 € TTC.
- Lot 8 Déménagement - Montant de 11 550.00 € HT, soit 13 860.00 € TTC.